



BULLETIN D'ADHESION : AESH - AED

CGT Educ'Action 33



Bourse du travail
Bureau 101
44 Cours Aristide Briand
33000 BORDEAUX
cgteducation33@gmail.com
www.cgteducation33.fr

Adhésion

Actualisation

Ce bulletin d'adhésion ou d'actualisation sert à identifier les adhérent.es, à connaître leur situation professionnelle, à leur faire parvenir la presse syndicale, le suivi de carrières et les courriers spécifiques. Il est important de compléter le plus précisément possible ce document.

SITUATION PERSONNELLE

NOM

Prénom

Date de naissance

Adresse

Code postal

Ville

Mail personnel (pas en ac-bordeaux.fr)

Téléphone

SITUATION PROFESSIONNELLE

CDI

CDD

Retraité.e

Catégorie AED / AP

AESH

Autre, précisez

Date d'entrée dans l'Education Nationale

Temps de travail Plein Partiel, précisez la quotité

PIAL ou Etablissement d'exercice

Ville

Si différent, Etablissement de rattachement

Ville

Adhérer à la CGT Educ'Action 33

La CGT est **un syndicat unitaire, démocratique, interprofessionnel et confédéré**, un syndicat **revendicatif et de lutte**, indépendant des partis politiques. La CGT Educ'Action syndique l'ensemble des personnels de l'éducation. Nous rejoindre c'est faire le choix d'articuler **défense individuelle** et **défense collective** dans le respect des libertés de chacun.e.

A la CGT nous revendiquons pour toutes et tous :

- Le dégel du point d'indice avec une augmentation immédiate de 70 points et de 400 €.
- Des recrutements massifs dans l'ensemble des métiers de l'éducation.
- La défense et l'amélioration de nos statuts et de nos conditions de travail avec une réduction du temps de travail sans annualisation ni réduction des salaires.
- La titularisation de tou.tes les contractuel.es sans conditions de concours et de nationalité.
- La retraite à 60 ans maximum avec une pension garantie à 75% et 37,5 annuité maximum.

Pour les AESH et les AED nous revendiquons :

- La valorisation du salaire avec une grille avec une "vraie" progression salariale.
- L'arrêt de la gestion des AESH par les PIAL, voire les PAS, qui dégradent leurs conditions de travail.
- La création d'un statut de fonctionnaire de catégorie B.
- Une formation professionnelle initiale de 2 ans, qualifiante, sous statut de fonctionnaire et un accès à la formation continue.
- La création de brigades de remplacement.





BULLETIN D'ADHESION : AESH - AED

CGT Educ'Action 33



Bourse du travail
Bureau 101
44 Cours Aristide Briand
33000 BORDEAUX
cgteducation33@gmail.com
www.cgteducation33.fr

Se syndiquer pour s'informer, se rassembler, se défendre, se mobiliser

Cotisation mensuelle

Pour les AESH, le montant de la cotisation est fixé **à 4€ par mois.**

Pour les AED et les AP, le montant de la cotisation est fixé **à 8€ par mois.**

Pour adhérer, il suffit de compléter ce bulletin.

Pour le paiement, nous préférons le prélèvement (plus simple à gérer). Ce prélèvement peut être suspendu à tout moment.



100% nécessaire

AESH

100% précaire



